

SPRINKLING ACT · LÉGAL

Mentions légales

Dernière mise à jour : 26 août 2026

1. Éditeur

Lamar B. Shucrani

Exerçant sous le nom : **Sprinkling Act**

Forme juridique : entreprise personne physique

Numéro d'entreprise (BCE) : BE 1034.962.482

Siège : Avenue des Arts 19 BT 2, 1210 Bruxelles, Belgique

Contact général : contact@sprinklingact.com

Ligne directe du fondateur : larar.shucrani@sprinklingact.com

Site : sprinklingact.com

Sprinkling Act est indépendant. Aucune affiliation avec la Commission européenne, avec une autorité de contrôle, ni avec un fournisseur d'outils IA.

2. Hébergement

Vercel Inc.

vercel.com

3. Ce qui est vendu

Un relevé écrit portant sur un workflow, celui que le dirigeant désigne, suivi d'une restitution de soixante minutes.

Le relevé mesure la distance entre ce que le dirigeant déclare de l'usage de l'IA dans ce workflow et ce que les éléments qu'il fournit permettent d'établir. Chaque constat porte son statut de preuve et sa source ; ce qui ne peut pas être établi est nommé comme tel.

Ce n'est ni un audit, ni une certification, ni un avis juridique. Aucune note, aucun niveau de maturité et aucun pourcentage ne sont produits.

Le périmètre, les livrables, les prix et les délais figurent aux [Conditions générales de vente](#).

4. Conditions générales de vente

Les conditions applicables sont publiées à l'adresse [/legal/terms](#) et y sont consultables à tout moment, en **français et en anglais**.

La version applicable à une prestation est celle en vigueur au moment où le périmètre est confirmé par écrit. Les versions antérieures sont communiquées sur demande à legal@sprinklingact.com.

5. Indépendance et conflits d'intérêts

Sprinkling Act exerce une activité et une seule. Aucun outil n'est revendu, aucune commission d'éditeur n'est perçue, aucun accord d'apport d'affaires n'est conclu avec un fournisseur de solutions IA.

Les honoraires ne dépendent ni du contenu d'un relevé, ni de la suite qui lui est donnée. L'une des trois issues possibles d'un Baseline est qu'aucune suite ne se justifie, et elle est facturée au même prix que les deux autres.

Lorsqu'un relevé porte sur une organisation avec laquelle une relation existe et qu'elle pourrait peser sur la lecture des constats, cette relation est énoncée dans le rapport lui-même, à l'endroit où elle porte.

Cet engagement vaut aussi pour ce qui nous est proposé. Toute offre entrante — partenariat, revente, apport d'affaires, rémunération d'un tiers — est examinée à l'aune de ces clauses. Celle qui ne s'y conforme pas est déclinée, quel qu'en soit le montant.

6. Activité non réglementée

Cette activité n'est soumise ni à autorisation, ni à un ordre professionnel, ni à un titre protégé. Aucun organisme ne l'accrédite, et aucun résultat qu'elle produit n'est opposable à un tiers comme preuve de conformité.

La méthodologie appliquée est publiée et horodatée : [SA-METH-2026.08](#). Chaque rapport nomme la version sous laquelle il a été produit.

7. Réclamations et règlement des litiges

Toute réclamation est adressée à legal@sprinklingact.com dans les 14 jours de la livraison. Nous répondons sous 30 jours.

Si vous êtes consommateur et qu'aucune solution satisfaisante n'est trouvée, vous pouvez saisir :

Service de Médiation pour le Consommateur

Boulevard du Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles

mediationconsommateur.be

8. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD. Détail dans la [Politique de confidentialité](#) et l'[Accord de traitement des données](#).

Responsable du traitement : Lamar B. Shucrani · legal@sprinklingact.com

Autorité de contrôle : [Autorité de protection des données](#), Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles

9. Droit applicable et juridiction

Le droit belge régit la relation. Tout litige est soumis aux **tribunaux de Bruxelles, Belgique**.

10. Modifications de ces mentions

Ces mentions peuvent être mises à jour. La date en tête indique quand elles ont changé pour la dernière fois.

